

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL des ECOLES de ROCHEFORT et LONGVILLIERS**

Ecole primaire : 2 rue Raymond Loewy – 78730 Rochefort-en-Yvelines

Ecole maternelle : Route de Reculet – 78730 Longvilliers

**GARDERIE année scolaire 2018-2019-ECOLE ELEMENTAIRE  
DEMANDE D'INSCRIPTION**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Enseignant \_\_\_\_\_

Reste à la garderie (remplir la fiche complète) (cocher la case correspondante)

- le lundi matin  - le mardi matin   
- le jeudi matin  - le vendredi matin   
- Garderie Exceptionnelle

**Responsable du règlement (père, mère ou tuteur)**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Tel \_\_\_\_\_  
Adresse mail : \_\_\_\_\_  
N° allocataire CAF : \_\_\_\_\_

**FICHE DE SECURITE**

En cas d'urgence, à quel numéro de téléphone peut-on vous joindre?

	Domicile	Portable	Travail
PERE			
MERE			

Le médecin de famille doit-il être alerté ? : OUI  - NON

Nom : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Si nous ne pouvons exploiter ces renseignements, votre enfant sera transporté à l'hôpital de Dourdan et par l'ambulance des Sapeurs -Pompiers de Saint Arnoult.

**AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE**

Je soussigné (e), Père, Mère, Tuteur (rayer la mention inutile) \_\_\_\_\_

**AUTORISE - N'AUTORISE PAS (rayer la mention inutile)**

le personnel du SIE à donner en nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.

Fait à : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention: Bon pour Pouvoir

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL des ECOLES de ROCHEFORT et LONGVILLIERS**

**Ecole primaire** : 2 rue Raymond Loewy – 78730 Rochefort-en-Yvelines

**Ecole maternelle** : Route de Reculet – 78730 Longvilliers

**GARDERIE Année scolaire 2018-2019-Ecole Élémentaire**

Ces informations sont issues du règlement accepté par le S.I.E (Délibérations n° 2017-23 du 24 novembre 2017 et n°2018-02 du 13 février 2018)

La garderie est un service périscolaire organisé par le S.I.E. Les inscriptions seront faites auprès du S.I.E.

**Article 1 : Horaires**

Le service de garderie du matin est assuré de 7h30 à 8h30.

**Article 2 : Documents à remettre au SIE**

Un certificat de travail des deux parents doit être impérativement joint à la demande d'inscription (sauf s'il a déjà été fourni lors de l'inscription au restaurant scolaire).

Sans certificat il sera considéré que le parent ne travaille pas et par conséquent l'enfant ne sera pas prioritaire.

En tout état de cause le nombre de places/jour étant limité, les enfants seront pris dans l'ordre des inscriptions.

**Article 3 : Modification des jours de garderie**

**A la veille de chaque période de vacances scolaires**, le calendrier d'inscription peut être modifié auprès du S.I.E. suivant les places disponibles, par écrit, ou par mail à l'adresse suivante :

[mairie-rochefort@mairie-rochefortenyvelines.fr](mailto:mairie-rochefort@mairie-rochefortenyvelines.fr).

**Les demandes de modification faites durant les vacances scolaires ne seront pas prises en compte.**

**Article 4 : Coût et paiement de la garderie**

**L'inscription de votre enfant sera prise en compte uniquement si vous êtes à jour dans les règlements de vos factures relatives à la garderie.**

Le tarif appliqué pour l'année scolaire 2017/2018 est de 60 euros par mois pour la garderie du matin. La garderie est payable en début de période (terme à échoir) dès réception de titres émis par le Trésor Public. Il y a 4 périodes sur l'année scolaire; chacune débutera après chaque vacance scolaire. **Tout défaut de paiement entraînera une désinscription d'office de la garderie sur la période suivante.**

Suivant la délibération 2018-02 du 13 février 2018, un tarif de 10 euros a été mis en place pour chaque séance de garderie exceptionnelle. Celle-ci sera à régler postérieurement au service ; elle fera l'objet d'un titre émis par le trésor public en début de période n+1.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL des ECOLES de ROCHEFORT et LONGVILLIERS**

**Ecole primaire** : 2 rue Raymond Loewy – 78730 Rochefort-en-Yvelines

**Ecole maternelle** : Route de Reculet – 78730 Longvilliers

**ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE**

Je soussigné (e) Mr – Mme : NOM ..... Prénom .....

Mère – père de l'enfant : NOM ..... Prénom .....

Classe : .....

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie et en accepte les règles.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »